

# DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du Lundi 5 Décembre 2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2022-070

## **Vote d'une subvention exceptionnelle pour le Foyer Socio-Educatif du Collège d'Elne Paul Langevin**

L'an deux mille vingt-deux, le cinq-décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 22/11/2022

Étaient présents : 18

Mme CABRERA Marie (Le Maire)	M.BATLLE Olivier	
Mme AURICHE Christine	M. CAMPA Pierre	M. REVARDY Louis
M. GUARDIA Georges	Mme BORNAREL Chantal	M. STEFAN Robert
Mme BORDES Corine	M.ROMANO Vincenzo	Mme NATIVEL Marie-Claire
M. CONTON Bernard	M. LOPEZ Jean	M. ROBERT Ludovic
M. MOGLIA Adrien	Mme MOLINA Elisabeth	
Mme CAZORLA Anaïs	M. GARCIA Sylvain	

Étaient représentés : 09

Mme POHYLSKI Marjorie excusée a donné procuration à M. Bernard CONTON  
Mme TAULERE Marie-Antoinette excusée a donné procuration à Mme Christine AURICHE  
M. GUILLOY Jean-Marie excusé a donné procuration à M. Vincenzo ROMANO  
Mme MARTINEAU Nelly excusée a donné procuration à Mme Marie CABRERA  
M. BEN ABDESLEM Kadi excusé a donné procuration à M. Georges GUARDIA  
M. LEHMANN Emmanuel excusé a donné procuration à M. Olivier BATLLE  
Mme FERNANDEZ Elodie excusée a donné procuration à M. MOGLIA Adrien  
Mme FERNANDES Jennifer excusée a donné procuration à Mme Anaïs CAZORLA  
M. AYBAR Patrice excusé a donné procuration à Mr Ludovic ROBERT

Était Absent : /

Monsieur CONTON Bernard a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Nombre de membres présents :	18	Nombre de procurations :	9	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Madame Le Maire informe l'assemblée que le FSE du Collège d'Elne où sont scolarisés de nombreux jeunes de la commune, participe régulièrement à des projets pédagogiques (Voyages, Sorties, Activités diverses...) en attribuant une aide financière aux élèves.

Madame le Maire rappelle que ce foyer est principalement financé par les participations volontaires des familles et les différentes mairies du secteur.

.../...

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20221205-DEL2022-070-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2022  
Date de réception préfecture : 07/12/2022

Séance du 05/12/2022

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2022-070

Vote d'une subvention exceptionnelle pour le Foyer Socio - Educatif du Collège d'Elne Paul Langevin

A ce titre, la commune de Bages est sollicitée pour apporter son soutien financier à la dynamique des futurs projets qui seront proposés.

Je vous propose d'attribuer une subvention d'un montant de deux cent cinquante euros (250 euros.)

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 250 € au FSE du Collège.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le secrétaire de séance



Pour copie conforme,

Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20221205-DEL2022-070-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2022  
Date de réception préfecture : 07/12/2022